



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Selon la FCCQ, l'avenir du secteur agroalimentaire passe par la créativité et l'innovation, et non par plus de réglementation

MONTRÉAL, le 4 septembre 2007 – Dans le cadre des consultations de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, qui ont lieu aujourd'hui à Montréal, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a fait connaître ses recommandations visant à permettre à ce secteur clé de l'économie québécoise d'assurer son développement, sa pérennité et son dynamisme.

Alors que le domaine de l'agriculture connaît un vieillissement tout particulier de sa main-d'œuvre et que les activités de fabrication sont menacées par un environnement hautement concurrentiel, le dynamisme entrepreneurial est un moteur essentiel à la performance future de l'industrie agroalimentaire, ce qui répond au premier axe d'intervention de la vision économique de la Fédération. Cependant, que ce soit pour la création d'une nouvelle entreprise ou pour la mise en œuvre d'un nouveau projet de croissance et de développement, la FCCQ tient à souligner que la qualité de l'environnement d'affaires est prépondérante pour que ce dynamisme entrepreneurial soit généralisé et contienne des effets porteurs et structurants dans l'ensemble des économies régionales.

En premier lieu, pour assurer la compétitivité des entreprises agroalimentaires québécoises, la FCCQ insiste donc sur le fait que le gouvernement doit impérativement alléger la réglementation et la structure fiscale de ces entreprises. Cet allègement doit être jumelé avec un appui soutenu à l'innovation et l'amélioration de la productivité. « Ces conditions s'avèrent indispensables afin que les entreprises agroalimentaires québécoises puissent relever efficacement les défis engendrés par l'intensification de la globalisation et par l'augmentation de la concurrence en provenance des pays en émergence », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

De plus, selon la FCCQ, il ne fait pas de doute que, pour se tailler une place de choix sur leurs marchés respectifs, les filières industrielles des différentes régions du monde, dont celle de l'agroalimentaire québécoise, devront adopter une approche axée sur la promotion de leurs éléments distinctifs. C'est pourquoi la FCCQ recommande la promotion du savoir-faire québécois et la valorisation de l'image de marque, une démarche d'autant plus justifiée que la filière agroalimentaire québécoise contient un ensemble de niches à forte valeur ajoutée déjà bien reconnues et établies. Cette démarche, rappelle la FCCQ, devra se faire selon les règles du marché et non par plus de réglementation.

En outre, la FCCQ encourage le gouvernement à concentrer son action sur l'amélioration du climat d'affaires, celle-ci passant par l'instauration d'un guichet unique de services des différents ministères et agences ainsi que par une offre régionalisée à l'intention des PME du secteur agroalimentaire.

Enfin, au-delà de ses recommandations, la FCCQ a également rappelé l'important rôle joué par le secteur agroalimentaire dans l'occupation du territoire ainsi que le développement régional, de même que son influence sur d'autres industries, dont celle du tourisme, qui misent sur une offre basée sur le terroir régional. « L'accompagnement de ce secteur dans le tournant qui lui est aujourd'hui imposé est donc non seulement fondamental pour l'avenir de l'agroalimentaire mais également essentiel au développement durable de l'économie québécoise », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242